Image not found or type unknown

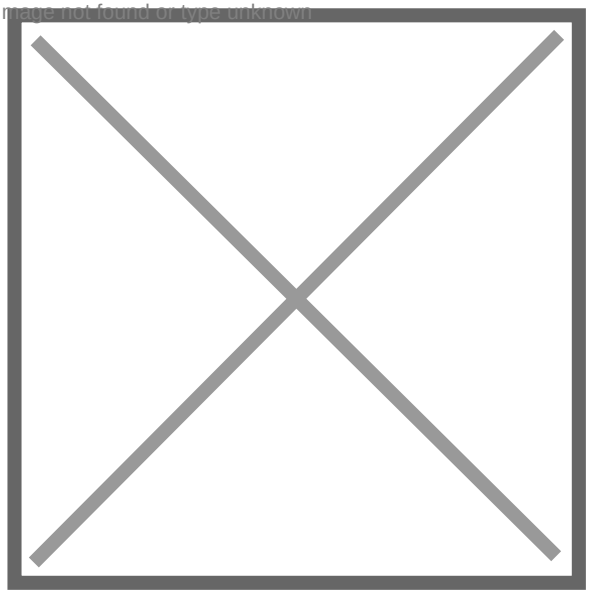

Vol entre epoux ou detournement

Par **cloclo74**, le **20/03/2008** à **06:51**

des huissiers du fisc reclame a ma mere 6900 euro pour une voiture acheter en lisig par mon pere au nom de ma mere apres leur separation de corps et de bien il y a 29 ans aujourd 'hui a la retraite elle n'a pas cette somme que peut elle faire pour ne pas etres endettes jusqu'a sa tombe .!!!! merci

Par **dubus**, le **21/03/2008** à **10:57**

Selon votre récit , votre mère n'a rien à payer , compte tenu de la séparation de corps lors de l'achat de la voiture.

Cela n'empèche pas un huissier de tenter le coup à l'intimidation pour récuper un peu d'argent .

ne rien payer et ignorer ces couriers . c'est la seule choe à faire .

dubus

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés